



AVIS DE PUBLICATION

CONTRACTANT : SOS VILLAGES D'ENFANTS EN GUINÉE

Avis d'appel à manifestation d'intérêt n° ____ /SOSVEG-BN/ALAV/2026

Recrutement d'un(e) coach sportif(ve) (personne physique ou morale) pour l'animation de séances collectives d'activités physiques et sportives (Fitness, Zumba et activités connexes) au profit du personnel du Bureau National de SOS Villages d'Enfants Guinée

1. Contexte

Fondée en 1949, SOS Villages d'Enfants est une organisation non gouvernementale internationale de développement social qui œuvre pour les droits de l'enfant, au bénéfice des enfants ayant perdu ou risquant de perdre la prise en charge parentale. Présente dans plus de 130 pays et territoires, elle intervient en Guinée depuis 1985. La qualité de la prise en charge des enfants et des jeunes reposant en grande partie sur le bien-être et l'engagement du personnel qui les accompagne, SOS Villages d'Enfants Guinée souhaite mettre en place un dispositif régulier d'activités physiques encadrées au profit du personnel de son Bureau National. À cet effet, l'organisation lance le présent avis en vue du recrutement d'un(e) prestataire chargé(e) d'animer des séances collectives de Fitness et/ou de Zumba.

2. Objet de la prestation

La prestation consiste à animer, au Bureau National, au moins deux (2) et au maximum trois (3) séances collectives par semaine, d'une durée d'une (1) heure chacune (créneau indicatif de 17h00 à 18h00), au profit d'un groupe d'environ quinze (15) personnes maximum. Les séances porteront notamment sur le Fitness, la Zumba, des exercices de cardio adaptés, du renforcement musculaire léger à modéré ainsi que des exercices de mobilité, de stretching et de récupération. Les objectifs, la description détaillée de la prestation, les livrables et les modalités d'évaluation sont précisés dans les termes de référence (TdR) auxquels le présent avis est joint.

3. Durée de la prestation

Le contrat est conclu pour une période initiale de douze (12) mois, renouvelable par accord exprès des parties en fonction de la performance du/de la prestataire, des besoins de l'organisation et de la disponibilité budgétaire. Le renouvellement ne constitue en aucun cas un droit acquis.

4. Profil recherché

Le/la prestataire (personne physique ou morale) devra justifier notamment :

- d'une formation ou certification pertinente en Fitness, Zumba, coaching sportif, éducation physique ou domaine équivalent ;
- d'une expérience professionnelle démontrée dans l'encadrement de séances collectives ;
- d'une expérience avec un public adulte et, idéalement, avec des salariés en entreprise ou en organisation ;
- d'une capacité à adapter les exercices à différents niveaux de condition physique ;
- de bonnes compétences en communication et en animation de groupe ;
- d'un professionnalisme, d'une ponctualité et d'un respect des règles de confidentialité et de conduite professionnelle ;

- d'une assurance ou d'une couverture professionnelle appropriée, lorsque cela est applicable.

5. Composition du dossier de soumission

Les soumissionnaires devront transmettre un dossier comprenant :

- une lettre de soumission datée, signée et cachetée, précisant le nom et la qualité du signataire ;
- le CV du/de la coach ;
- les copies des diplômes et certifications pertinents ;
- au moins deux (2) références professionnelles vérifiables ;
- une offre technique (méthodologie d'animation, exemple de programme hebdomadaire, contenu type d'une séance, calendrier type) ;
- une offre financière indiquant un tarif forfaitaire mensuel en GNF couvrant l'ensemble des séances prévues au calendrier, ainsi qu'un tarif unitaire indicatif pour d'éventuelles séances additionnelles ;
- pour une personne morale : la preuve d'existence légale (registre du commerce, NIF ou équivalent) ;
- pour une personne physique : une pièce d'identité et, le cas échéant, la preuve d'immatriculation en tant qu'indépendant ;
- l'attestation d'assurance ou de couverture professionnelle, lorsque applicable.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas examinés.

6. Critères et modalités d'évaluation des offres

L'évaluation se déroule en deux (2) étapes successives, conformément à la section M des TdR :

- Étape 1 — évaluation sur dossier (diplômes et certifications, expérience professionnelle pertinente, expérience avec un public adulte ou des salariés, références vérifiables). Seuls les dossiers atteignant un seuil minimal d'admissibilité de cinquante (50) points sur cent (100) sont classés ; les deux (2) à trois (3) candidats les mieux classés sont invités à l'étape pratique. Cette note est réutilisée, convertie sur trente (30) points, comme composante de la note technique finale ;
- Étape 2 — séance pratique de démonstration (déterminante), notée sur cent (100) points et convertie sur soixante-dix (70) points, comprenant l'appréciation anonyme des participants (60 points) et l'observation technique par deux évaluateurs désignés — sécurité, pédagogie, adaptation, gestion du groupe et professionnalisme (40 points).

La note finale est établie selon la pondération suivante : note technique 80 % et note financière 20 %. La note financière est calculée par la formule : (montant de l'offre la moins disante ÷ montant de l'offre évaluée) × 100. Les offres sont classées par ordre décroissant de note finale ; le/la soumissionnaire ayant obtenu la note la plus élevée est déclaré(e) adjudicataire provisoire.

7. Modalités et délai de soumission

Les offres, rédigées en langue française, devront parvenir à SOS Villages d'Enfants Guinée au plus tard le 28 septembre 2026 à 15h00 (heure de Conakry), soit quinze (15) jours calendaires à compter de la date de publication du présent avis.

Les dossiers seront transmis :

- sous pli fermé portant la mention « Consultation – Recrutement d'un coach sportif – Bureau National – Ne pas ouvrir avant la séance d'évaluation », déposé au Secrétariat du Bureau National de Coordination de SOS Villages d'Enfants Guinée, sis à Yattaya, Commune de Ratoma (ou Sonfonia, T6), BP 3527, Conakry, République de Guinée ; ou
- par courriel à l'adresse Procurement.Committee@sosguinea.org, avec en objet la mention « AMI – Recrutement d'un coach sportif – Bureau National ».

Les offres technique et financière devront être présentées dans deux fichiers (ou deux enveloppes) distincts, en deux (2) exemplaires (un original et une copie) en cas de dépôt physique. Aucun pli n'est accepté avant ou après la date et l'heure limites : toute offre reçue hors délai sera automatiquement rejetée.

Les candidats présélectionnés à l'issue de l'évaluation sur dossier seront convoqués à la séance pratique de démonstration dans un délai de dix (10) jours ouvrés suivant la clôture du dépôt des offres ; la date, l'heure et le lieu exacts leur seront communiqués individuellement.

8. Validité des offres

Les offres financières, établies en francs guinéens (GNF), devront rester valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours au moins à compter de la date limite de soumission.

9. Exigences liées à la protection de l'enfance et à la conduite professionnelle

Les séances se déroulent dans les locaux de SOS Villages d'Enfants Guinée, où des enfants sont susceptibles d'être présents. Le/la prestataire retenu(e) devra, préalablement à la signature du contrat, signer l'engagement écrit de conformité au code de conduite de l'organisation, produire une déclaration sur l'honneur attestant l'absence de condamnation pour toute infraction visant des mineurs ou liée à l'exploitation, l'abus ou la maltraitance, et se soumettre à toute vérification de références ou d'antécédents jugée nécessaire. SOS Villages d'Enfants condamne fermement toute forme de harcèlement, d'exploitation et de violence, notamment à caractère sexuel, et répond de manière appropriée à tout abus prouvé ou présumé.

10. Renseignements complémentaires

Les demandes de clarification devront être adressées au plus tard cinq (5) jours avant la date limite de soumission.

SOS Villages d'Enfants en Guinée – Service Logistique, Achats et Voyage

Yattaya, Commune de Sonfonia, Conakry, République de Guinée

Personnes à contacter :

Boubacar Siddigh BALDE – Assistant Logistique, Achats et Voyage – Tél. : (+224) 628 29 03 15

Idrissa CONDE – Manager RHDO – Tél. : (+224) 613 00 18 62

Fait à Conakry, le 14 /09 /2026

Boubacar Siddigh BALDE

Assistant Logistique, Achats et Voyage

SOS Villages d'Enfants en Guinée